

Région Saguenay-Lac St-Jean

Vers un regroupement des ressources alternatives et communautaires en santé mentale au Saguenay Lac St-Jean

Michèle Carrier-Villeneuve

Volume 13, numéro 2, novembre 1988

De l'adolescence aux adolescents

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/031479ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/031479ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Carrier-Villeneuve, M. (1988). Région Saguenay-Lac St-Jean : vers un regroupement des ressources alternatives et communautaires en santé mentale au Saguenay Lac St-Jean. *Santé mentale au Québec*, 13(2), 180-181. <https://doi.org/10.7202/031479ar>

Région Saguenay-Lac St-Jean **Responsable: Michèle Carrier-Villeneuve**

Vers un regroupement des ressources alternatives et communautaires en santé mentale au Saguenay Lac St-Jean.

La prise en charge par la communauté des patients psychiatriques n'est plus seulement une « mode », une idée bizarre surgie de la tête de quelques illuminés un peu « boy scout ». À preuve l'intérêt qu'ont pour ce genre d'initiative les instances gouvernementales. Si on voulait être méchant on pourrait même penser que si les ministères s'intéressent à ce genre de ressources, c'est que ça doit être déjà largement dépassé. « Parano », on dirait que les gouvernements y trouvent leur compte financièrement parlant. Mais ne soyons ni l'un ni l'autre et intéressons-nous à l'un des effets indirects mais positifs de cet intérêt gouvernemental : je veux parler des regroupements des res-

sources alternatives et communautaires en santé mentale.

Si mes sources sont exactes, il en existe déjà quatre, nommément constitués et incorporés. Les deux plus anciens sont ceux de Québec (incorporé le 22 mai 1985 et de Montréal (incorporé le 8 octobre de la même année), puis sont venus ceux de la Mauricie et des Bois-Francs. Ailleurs, il existe des tables de concertation chapeautées parfois par les C.R.S.S.S, parfois par les départements de santé communautaire.

A l'automne 1987, M. Réjean Simard, président de la filiale Lac St-Jean de l'Association canadienne

de santé mentale, a l'idée d'un pareil regroupement des diverses ressources des deux sous-régions : le Saguenay et le Lac St-Jean. Quand il parle de cela, il s'aperçoit que d'autres intervenants ont senti comme lui la nécessité d'un tel regroupement et qu'il faut mettre toutes ces énergies en commun.

Mais justement quelle est cette nécessité? Pourquoi un tel regroupement? D'abord pour coordonner et articuler les différentes ressources et ainsi ne pas disperser les énergies; s'assurer d'une certaine unité et donc d'une certaine force de représentation dans les contacts avec les organismes subventionnaires et les instances gouvernementales; faire en sorte d'assurer une certaine rigueur dans l'intervention et pour cela que la philosophie sous-jacente soit clairement élaborée et l'éthique respectée. En d'autres mots, éviter les improvisations dans le domaine des ressources communautaires et alternatives en santé mentale. Enfin, ajoutait M. Simard que j'interrogeais à ce propos, il faut se regrouper pour rendre possible la nécessaire collaboration avec les institutions du réseau des affaires sociales.

Depuis le départ de l'automne 1987, plusieurs intervenants se sont réunis; ils ont défini les critères permettant de répertorier les ressources alternatives et communautaires en santé mentale dans la région; ils ont fait une recension des ressources correspondant à ces critères. Cette première recension a permis de répertorier neuf ressources dont je vous donne ici la liste :

- Le Centre de prévention du suicide — région 02
- L'Association canadienne de santé mentale — section Saguenay

- L'Association canadienne de santé mentale — section Lac St-Jean
- L'Escale, centre de rencontres situé à Jonquière
- Le Phare, centre de rencontres situé à Ville de la Baie
- La Passerelle, centre de dépannage et d'hébergement situé à Alma
- Le groupe Le Pas, à Alma
- La Maison du cheminement, centre d'hébergement pour ex-psychiatisés situé à Roberval
- Enfin une ressource en santé mentale, sans nom pour le moment, située elle à Pointe Bleue, et dont la vocation est d'offrir des services aux amérindiens strictement.

Les organismes répertoriés ont été contactés et ils ont délégué des représentants à la première réunion qui a eu lieu le 27 octobre dernier avec la collaboration de M. Michel Côté, responsable des ressources bénévoles et communautaires du C.R.S.S.S.-02.

Cette première réunion a permis de faire un bref aperçu historique et de commencer la discussion et la définition en commun des objectifs concrets du regroupement souhaité.

A la suite de ce travail préliminaire, on a nommé un comité ad hoc dont la tâche est de mener à terme le projet de regroupement. Ce comité doit tenir sa première et prochaine rencontre le 24 novembre 1988.

Michèle Carrier-Villeneuve
psychologue